TRANSIT
Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec

Politique de mobilité durable
Éléments de plate-forme de l'Alliance TRANSIT

1. GRANDS OBJECTIFS

- D'ici 2030, **réduire d'au moins 50% les GES pour le secteur des transports à partir du niveau actuel**, un objectif cohérent avec les cibles gouvernementales de réduction des GES de 37,5% sous le niveau de 1990 et de réduction de 40% de la consommation de pétrole sous le niveau de 2015
- Viser au moins **60% d'augmentation de l'offre de transport en commun** au Québec d'ici 2030
- Viser au moins à ce que la **moitié des déplacements se fassent en modes alternatifs à l'automobile (transport actif et collectif)** dans la région métropolitaine de Montréal et à Québec d'ici 2030 et **fixer des objectifs ambitieux de part modale pour les modes alternatifs à l'automobile** pour les régions urbaines et rurales du Québec

2. MOYENS D'ACTION

*2. a) **Rééquilibrer** les investissements prévus au Plan québécois des Infrastructures (PQI) afin qu'une majorité des investissements se dirigent en mobilité durable*

- Atteindre dès 2018 un taux de **40%** des investissements en transport terrestre pour les transports collectifs, et viser le plus rapidement possible à consacrer plus du **2/3** des investissements en transport terrestre pour les transports collectifs, comme c'est déjà le cas en Ontario d'ici 10 ans
- Rehausser le taux de réalisation des projets de transports collectifs à au-delà de 90%
- Revoir le déséquilibre dans le financement du réseau routier qui encourage l'étalement urbain

*2. b) **Rehausser** fortement les investissements prévus dans le PQI dans des infrastructures qui réduisent les GES et augmentent la productivité de l'économie*

- S'inspirer de l'Ontario, qui investit 5 fois plus en transport collectif pour la prochaine décennie, afin de diversifier les sources de revenus pour financer des infrastructures durables
- Considérant la stagnation des revenus de la taxe sur l'essence, financer une part des investissements accrus à l'aide de nouveaux mécanismes d'écofiscalité en appliquant de la logique utilisateur-payeur pour l'utilisation des réseaux et pour la consommation d'énergie.
- Après avoir évalué les besoins partout sur le territoire, déterminer une enveloppe récurrente afin de développer les infrastructures de transport actif

3. INDICATEURS ET SUIVI ANNUEL

- Publier tous les ans un bilan de l'état de la mobilité au Québec afin de mieux évaluer les besoins partout sur le territoire, en utilisant entre autres les données des enquêtes Origine-Destination dans toutes les municipalités où elles ont lieu
- Développer des données en lien avec la mobilité et favoriser l'accès le plus large
- Évaluer plus systématiquement les coûts et les bénéfices sociaux des projets de transport sur l'ensemble de leur cycle de vie, entre autres en les assujettissant au « test climat »
- Fixer des cibles de réduction de la part modale de l'automobile
- Fixer une cible de réduction des distances parcourues (véhicules-kilomètres parcourus - VKP) d'ici 2030
- Fixer des cibles d'augmentation du potentiel piétonnier

4. NOUVELLES MOBILITÉS

- Lancer un chantier de réflexion sur le rôle des télécommunications dans l'amélioration du transport des personnes et des marchandises
- Préparer la mise à jour du cadre réglementaire en vue des innovations dans le secteur des transports, incluant l'arrivée des véhicules autonomes